



Rapport de l'atelier sur
l'intégration régionale en Afrique

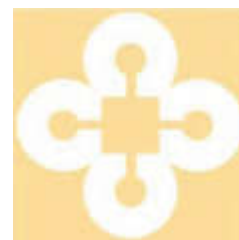
tenu à Addis-Abeba (Ethiopie)
du 25 au 28 novembre 2002



Rapport de l'atelier sur
l'intégration régionale en Afrique

tenu à Addis-Abeba (Ethiopie)
du 25 au 28 novembre 2002

Table des matières



I.	Introduction	2
II.	Historique	4
III.	L'intégration régionale en Afrique	6
	A. Les avantages de l'intégration, réels et potentiels	6
	B. L'importance de la dimension humaine	8
IV.	Etudes de cas	12
	A. L'Union africaine	12
	B. Le NEPAD et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine	14
	C. Les communautés économiques régionales	16
	D. La lutte contre la pandémie de VIH/sida à l'échelle régionale	17
V.	Le rôle de la société civile : stratégies pour parvenir à une intégration régionale qui privilégie la dimension humaine	20
	A. Renforcement des institutions	20
	B. L'information	23
	C. La recherche	25
	D. La sensibilisation	26
VI.	Déjeuners-conférence	29
	A. Afrique du Nord	29
	B. Les aspects linguistiques de l'intégration régionale	30
	C. Le rôle joué par l'Afrique dans le cadre de son propre développement	31
VII.	Conclusions: Quelle vision pour l'avenir ?	35
	Annex: Liste des participants	37



I. Introduction

Du 25 au 28 novembre 2002, à Addis-Abeba, l'Initiative spéciale pour l'Afrique de la Fondation Ford a tenu le deuxième de ses ateliers destinés à identifier des domaines d'action prioritaires. Consacré à l'intégration régionale, il a réuni plus de 40 participants appartenant à un échantillon représentatif d'organisations de la société civile de l'ensemble des sous-régions d'Afrique — instituts de recherche, universités, organisations féminines, organisations de jeunes, mais aussi syndicats, institutions intergouvernementales, partis politiques, médias et organismes de financement. L'atelier a été pour eux l'occasion d'élaborer des stratégies pour tenter d'obtenir, en unissant leurs forces, que la dimension humaine soit davantage prise en compte dans les processus, traités et institutions qui visent à faire progresser l'intégration régionale en Afrique.

Les participants se sont dits tout à fait conscients que l'Afrique avait accompli des progrès notables en direction de l'intégration régionale dans les domaines économique et politique et dans celui de la sécurité, mais ont indiqué que le bilan des institutions régionales et sous-régionales était résolument médiocre. Toutefois, l'écart entre les idéaux et la réalité constitue à la fois un défi et une chance pour les organisations de la société civile africaine. L'objectif de l'atelier était donc de les aider à relever ce défi et à exploiter cette chance en les encourageant à adopter des démarches concertées et à agir en collaboration afin que l'intégration régionale progresse plus rapidement et que les Africains soient davantage en mesure d'apporter leur pierre à cet édifice et d'en tirer profit.

Les participants ont été répartis en trois petits groupes et il leur a été demandé d'envisager des solutions à cinq problèmes essentiels, d'un point de vue national, sous-régional et continental.

- Comment obtenir que les processus et les institutions qui visent à faire avancer l'intégration régionale privilégient davantage la dimension humaine, et comment les rendre plus accessibles ?
- Comment les traités et les protocoles relatifs à l'intégration régionale peuvent-ils être appliqués de façon plus efficace et plus constructive ?
- Comment les recherches et les analyses peuvent-elles contribuer à régler les problèmes qui font obstacle à l'intégration régionale ?
- Quelles stratégies sont les plus susceptibles de faire accepter l'idée d'une intégration « à visage humain » ?
- Quelles stratégies de communication sont les mieux à même de favoriser la constitution de nouveaux groupes parmi la population et de renforcer ceux qui existent déjà ?

Les délibérations ont été vivantes et productives. Parmi les questions abordées, on retiendra l'histoire de l'intégration régionale en Afrique ; les avantages que représente l'intégration pour les populations



africaines ; le rôle de la société civile ; les institutions spécifiquement régionales, telles que l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et diverses communautés économiques régionales ; les domaines prioritaires dans lesquels l'intégration régionale peut jouer un rôle, comme la lutte contre la pandémie de VIH/sida, ou encore les meilleurs moyens de promouvoir le rôle des femmes dans le cadre de l'intégration régionale. Les participants ont pratiqué les échanges d'expérience, et fait connaître les résultats qu'ils avaient obtenus, ainsi que leurs préoccupations. Ils ont également émis des recommandations détaillées et concrètes quant à la nécessité de mettre en valeur les démarches couronnées de succès et de s'en inspirer ; de cultiver le goût des responsabilités, en particulier parmi les femmes et les jeunes ; de faire avancer la réforme et l'application du système de traités régionaux ; de préserver les racines culturelles africaines, notamment en harmonisant les langues africaines et en protégeant les systèmes locaux d'acquisition des connaissances.



II. Historique

Dès le départ, les participants ont indiqué avoir pleinement connaissance de l'histoire riche, mais troublée, de l'intégration régionale en Afrique. En vérité, certains des arrangements visant à favoriser l'intégration régionale remontent à la période coloniale. C'est par exemple le cas de la Communauté de l'Afrique orientale, qui s'est effondrée en 1977. En Afrique de l'Ouest francophone, le régime colonial français a jeté les bases de l'intégration régionale avec une monnaie commune et des institutions communes alliées. Certes, dans une large mesure, l'intégration régionale en Afrique a été menée par les Africains, mais certains événements survenus en Europe, en Asie et aux Amériques continuent d'exercer sur elle une influence substantielle.

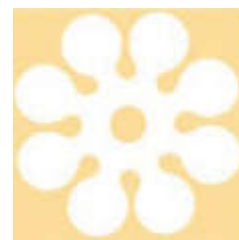
L'idée de l'intégration africaine a pris corps après l'ère coloniale, et sa première manifestation a été la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963. Les années 70 et 80, en particulier, ont vu l'émergence d'une pléthore d'organisations sous-régionales. Un certain nombre de ces organisations ont été restructurées ou développées dans les années 90. Les principales sont la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'Union du Maghreb arabe, la Communauté économique des États d'Afrique centrale, la Zone d'échanges préférentiels (transformée en Marché commun des états de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, ou COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Comme leurs appellations l'indiquent, ces organisations ont des objectifs variés, mais qui se recoupent. Certaines cherchent à établir une zone de libre-échange. D'autres aspirent à l'union monétaire. D'autres encore souhaitent établir une Communauté économique englobant tous les aspects des échanges. L'une d'entre elles, la CEDEAO, est même parvenue à constituer une aile militaire, qui a pour mission d'intervenir dans les conflits armés.

L'un des participants, rappelant la longue histoire de l'intégration régionale en Afrique, a noté que plusieurs processus opposés étaient à l'oeuvre. Si l'on observe une tendance évidente à l'intégration régionale, un recul est enregistré dans certains cas. L'exemple de la Communauté de l'Afrique orientale a été débattu : elle s'est effondrée dans les années 70 en raison des intérêts particuliers de certains groupes et de la division de la Sénégalie, qui s'est produite au moins en partie à cause des avantages dont ont alors bénéficié les fonctionnaires gambiens en raison du statut souverain de ce pays.

Ces deux ou trois dernières années, l'intégration africaine a progressé pour atteindre un nouveau palier. Non seulement elle s'effectue de façon de plus en plus ingénieuse, mais les institutions régionales et sous-régionales prennent de plus en plus en compte sa dimension politique et les aspects liés à la sécurité. L'Union africaine récemment fondée (qui remplace l'OUA) s'est engagée à n'admettre en son



sein aucun gouvernement parvenu au pouvoir par des moyens non constitutionnels. En 2001, tous les gouvernements africains se sont réunis pour créer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a pour objet de bâtir un partenariat mondial pour la promotion du développement démocratique en Afrique, et ils ont établi le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, commission intergouvernementale qui vise à faire appliquer des normes communes en matière de gouvernance démocratique. En outre, le Forum pour le développement de l'Afrique (créé en 1999) offre pour la première fois aux gouvernements, aux organisations de la société civile et au secteur privé la possibilité de formuler conjointement des stratégies dans des domaines aussi cruciaux que le VIH/sida, la dette, la pauvreté, les conflits armés, les droits de l'homme, la protection des réfugiés et les technologies de l'information. Parmi d'autres initiatives conjointes, on peut citer des mécanismes intergouvernementaux de règlement des conflits et de protection des droits de l'homme, ainsi que des plans visant à établir un parlement et un tribunal continentaux.



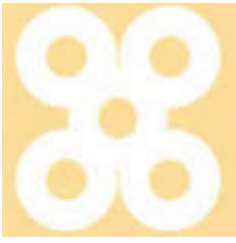
III. L'intégration régional en Afrique

Les participants à chacun des trois petits groupes ont commencé par se présenter et par décrire brièvement leurs origines, leurs priorités et leurs attentes, tout en faisant la démonstration de la diversité et de la richesse de l'expérience qu'ils possédaient collectivement. Ensuite, ils ont indiqué quelles stratégies ils comptaient adopter, en tant que représentants de la société civile africaine, pour favoriser au mieux l'intégration régionale. De l'avis général, l'intégration régionale fait désormais partie du paysage politique africain et, dans l'ensemble, il s'agit d'une évolution positive. Les participants sont également convenus que les efforts menés jusqu'à ce jour en faveur de l'intégration présentaient de nombreuses carences, à commencer par leur incapacité de répondre aux préoccupations des acteurs non étatiques. Les participants ont ensuite débattu de la manière dont l'intégration régionale pourrait davantage prendre en compte la dimension humaine, ce qui la rendrait plus pertinente. Une attention particulière a été accordée au rôle que joue la société civile dans le cadre de la promotion et de l'amélioration du processus d'intégration régionale.

Les ONG, à l'instar des Etats, doivent communiquer avec les communautés et les membres des groupes marginalisés pour donner un sens réel à l'idée du développement au service de l'individu.

A. Les avantages de l'intégration, réels et potentiels

En guise de point de départ, les participants ont effectué une analyse critique visant à déterminer s'ils appuyaient la tendance à l'accélération de l'intégration régionale à ce moment précis, et pour quelles raisons. D'un côté, ils ont reconnu qu'il était nécessaire de s'adapter aux évolutions récentes à l'échelle mondiale, notamment l'émergence de nouvelles exigences et de nouveaux défis associés au système de commerce international. D'un autre côté, ils n'étaient pas prêts à accepter des initiatives telles que le NEPAD, tout simplement parce qu'elles avaient été imposées à l'Afrique ; ils se sont déclarés prêts à saisir l'occasion de donner au NEPAD et à d'autres institutions régionales existantes un caractère résolument africain.



De l'avis général, l'intégration des régions, si elle s'effectue correctement, devrait être bénéfique pour la population de l'ensemble du continent. Certains participants ont insisté sur l'importance de l'intégration économique, fiscale et commerciale. Par exemple, tout ce qui stimule l'économie, à savoir la croissance, les investissements, la recherche de nouveaux marchés, l'emploi et, surtout, le développement, a été jugé essentiel au succès des politiques d'intégration. Outre les efforts menés officiellement pour parvenir à l'intégration régionale, les participants ont cité en exemple le cas des commerçantes itinérantes d'Afrique de l'Ouest, qui pratiquent à leur échelle l'intégration économique. Les participants ont également noté que, au niveau mondial, l'intégration était notablement plus avancée dans le secteur économique que dans les autres, constat riche d'enseignements pour les Africains à l'heure où ils s'engagent eux-mêmes sur la voie de l'intégration.

L'accent a également été mis sur les avantages autres qu'économiques de l'intégration régionale, dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme, du développement des infrastructures, de la communication, de l'égalité des sexes, de l'histoire et de la culture, ainsi que du VIH/sida. Un participant a noté que l'Afrique représentait moins de 2 % des marchés mondiaux et que, s'il est vrai que cette situation pourrait s'améliorer grâce à une intégration efficace, il n'en reste pas moins qu'on ne saurait surestimer le potentiel que recèle l'intégration économique. L'un des groupes a également soulevé la question de la nature de l'intégration, et les participants sont convenus qu'il était souhaitable qu'elle consolide la démocratie. Par contre, elle ne devrait pas constituer une menace pour les démocraties existantes, ce qui reviendrait à accroître encore le déficit démocratique à l'échelle du continent.

Globalement, le groupe a estimé nécessaire d'exploiter le potentiel de l'intégration régionale pour aider les Africains à s'exprimer d'une voix plus forte lors des négociations internationales menées sur le continent, à surmonter les divisions héritées de l'ère coloniale, à redynamiser la vie culturelle et à promouvoir l'exécution de projets par les Africains et leur accès à l'autonomie. Une intégration régionale axée sur la dimension humaine aura également pour effet de mettre l'accent sur la dignité des populations africaines. Selon l'un des participants, « l'Afrique a beaucoup à offrir au monde ».

Si d'aucuns se sont dits préoccupés que certains États ou secteurs profitent mieux que d'autres de l'intégration régionale, d'autres participants ont indiqué qu'il s'agissait peut-être là d'un phénomène à court terme. Un participant a cité les exemples du Lesotho et de l'Afrique du Sud l'un de ces deux pays profitera davantage, au bout du compte, de l'intégration régionale, mais ses dirigeants sont moins motivés par ce concept que ceux du second, car les avantages à court terme qu'ils sont susceptibles d'en tirer sont moins nombreux dans un cas que dans l'autre. D'autres participants ont affirmé que la question des avantages était simplement une question de temps ; il était possible de distinguer entre les avantages



à court, moyen et long termes. Toutefois, pour que ces avantages se matérialisent à long terme, les États devront prendre au sérieux la politique d'harmonisation.

Les participants n'ont pas considéré que l'intégration régionale était un moyen de supplanter les États ni de les rendre moins importants, mais plutôt l'occasion de développer leur capacité de fournir des services de manière plus efficace. De fait, il a été dit que le renforcement des institutions étatiques était la condition préalable d'une intégration régionale efficace. Un autre volet de la discussion a porté sur la question de l'application des accords de principe. Il faut en effet établir une distinction entre une victoire de principe remportée par des militants (par exemple la Treatment Action Campaign d'Afrique du Sud, qui a obtenu gain de cause devant les tribunaux) et la décision effective par les gouvernements de modifier leurs politiques ou de faire appliquer de telles décisions.

Les participants sont convenus que pour évaluer les avantages de l'intégration régionale, il était essentiel de ne pas considérer que les États en étaient les seuls bénéficiaires potentiels ; car, en dernier ressort, elle doit avoir pour objet d'améliorer les conditions de vie du commun des mortels. Les individus qui se déplacent, qui font du commerce ou se marient dans un autre État que celui dont ils sont originaires pratiquent à leur manière l'intégration régionale. En conséquence, certains participants ont souligné combien il importait de prendre autant en compte les institutions officieuses, telles que la famille et les institutions éducatives, que les organisations intergouvernementales officielles.

La langue et la culture doivent être plutôt glorifiées que détruites dans le processus d'intégration.

B. L'importance de la dimension humaine

L'atelier s'est concentré sur la nécessité pour l'intégration régionale en Afrique de privilégier davantage la dimension humaine. Deux interprétations ont été proposées. Premièrement, l'intégration devrait profiter aux acteurs non étatiques et à « l'Africain moyen » sur tout le continent, et pas seulement aux gouvernements et aux élites. En second lieu, et cette exigence est indissociable de la première, toutes les parties prenantes doivent bénéficier de l'intégration régionale, et les décideurs doivent faire participer



les citoyens ordinaires à l'élaboration des politiques relatives à l'intégration. Certains participants ont d'ailleurs indiqué que la principale faiblesse des dispositifs et des processus d'intégration régionale mis en oeuvre à ce jour était le manque de participation du public.

Les participants ont fermement rejeté la notion selon laquelle l'intégration serait l'affaire exclusive des dirigeants et des élites. Ils ont eu à cœur de débattre des moyens par lesquels les groupes marginalisés, dont les femmes, les jeunes, les dirigeants traditionnels et les pauvres, pourraient être davantage inclus au stade de la prise de décision et de la mise en oeuvre. Les participants ont également souligné qu'il fallait célébrer la diversité linguistique et culturelle dans le cadre du processus d'intégration, et non pas l'appauvrir. Pour ce faire, il faudrait favoriser les échanges transculturels et les activités visant à préserver les idiomes. Les participants ont également insisté sur la nécessité pour les Africains de prendre eux-mêmes en charge le développement du continent, afin d'empêcher que le NEPAD ne devienne un « nouveau partenariat pour *la dépendance* de l'Afrique ».

Les participants ont également insisté sur l'importance de l'ouverture et du renforcement de la communication entre le secteur structuré et les secteurs parallèles. Pour accroître la participation de la population locale au processus d'intégration, il a été suggéré que les groupes de la société civile fassent un effort concerté pour informer leurs membres de l'évolution rapide du phénomène de l'intégration régionale. L'exclusion des dirigeants traditionnels et l'impossibilité de tirer parti des modes traditionnels d'acquisition des connaissances constituent des lacunes importantes des efforts menés jusqu'à maintenant en faveur de l'intégration.

De nombreux participants ont évoqué la difficulté de mettre en place une représentation efficace et une véritable transparence au niveau supranational lorsqu'elles n'existaient pas au plan national ou sous-national, ce qui est le cas dans nombre de pays africains. Un bon exemple en est la création du NEPAD, décidée en haut lieu. D'aucuns ont prononcé cette mise en garde : le NEPAD, tout comme d'autres institutions régionales dont la création a été imposée d'en haut et qui continuent de fonctionner sur ce modèle, se heurte à une opposition populaire importante. Pour que les institutions de ce type fonctionnent correctement, les populations doivent se reconnaître dans leurs politiques.

L'un des participants a indiqué que les institutions telles que le Parlement panafricain ne devaient pas être considérées comme une solution de substitution au renforcement des processus démocratiques au niveau national (et sous-national), mais plutôt comme son complément. La prise de position très stricte des parlementaires sud-africains en ce qui concerne l'élection au Zimbabwe a été vue comme un précédent encourageant — exemple s'il en est d'évaluation intra-africaine authentique et sans concession. Selon les participants, les institutions régionales doivent rendre davantage de comptes aux parlements nationaux et impliquer les autorités locales dans le processus de l'intégration.



La participation des femmes

Les débats ont porté dans une large mesure sur la recherche des meilleurs moyens de garantir une participation efficace des femmes aux institutions régionales. Certains participants se sont déclarés préoccupés par une éventuelle marginalisation des femmes dans le cadre de l'instauration de nouvelles structures régionales. Ils ont pointé du doigt le Comité des femmes africaines pour la paix et le développement, qui n'a qu'un rôle consultatif vis-à-vis du Conseil des ministres de l'UA. A cet égard, ils ont posé trois questions fondamentales :

- Les femmes élues au parlement, comme celles qui exercent de hautes responsabilités ou sont membres du Comité disposent-elles d'un pouvoir réel ?
- Représentent-elles les véritables intérêts des femmes ?
- Comment obtenir l'assurance que les représentants rendront compte de leurs activités ?

Les participants ont analysé de façon critique la distinction entre l'égalité des femmes sur le plan de la représentation officielle et leur autonomie réelle. Certains ont signalé que les femmes ne faisaient pas toujours progresser leur cause lorsqu'elles occupaient des postes de responsabilité. Les participants sont convenus que cela ne devrait pas être utilisé comme une excuse pour ne pas faire en sorte que les femmes soient élues et représentées en nombre au sein des structures officielles, mais ils ont indiqué que les défenseurs de la cause des femmes devraient faire en sorte que celles qu'ils poussent vers le sommet soient aussi représentatives que possible des femmes dans leur ensemble et qu'elles y parviennent de façon démocratique.

De nombreux participants ont estimé qu'il ne suffisait pas d'insister sur des quotas de femmes aux postes de responsabilité, mais qu'il convenait plutôt de leur donner les moyens d'être véritablement qualifiées pour mener à bien l'intégration régionale. Ils sont convenus qu'il était essentiel de nommer des candidates solides aux postes à pourvoir au sein de divers organes de l'UA, à commencer par le Parlement panafricain. Mais il a également été reconnu que les défenseurs des femmes devraient avoir pour stratégie de promouvoir le rôle des femmes au stade de la prise de décisions et qu'il s'agissait là d'un combat à long terme. Les participants ont souligné que les organisations de la société civile ne constituaient pas un substitut aux processus politiques existants dans chacun des pays concernés.

Les participants ont identifié un certain nombre de façons d'améliorer la participation des femmes. Par exemple, une étude des pratiques de référence parmi les gouvernements et les organes régionaux et sous-régionaux pourrait être utile. Les participants ont également recommandé que des femmes africaines « renommées » soient identifiées et encouragées à jouer un rôle au sein des structures régionales. L'objectif ultime des recommandations émises était d'obtenir que des femmes soient élues, et non pas nommées.



Les participants se sont dits fondamentalement convaincus que la société civile devait s'engager dans le processus d'intégration régionale, seul moyen d'obtenir que la dimension humaine soit prise en compte dans la plus large mesure possible. Selon eux, si les organisations régionales susmentionnées n'ont pu atteindre leurs objectifs, c'est parce qu'elles étaient centralisées et parce que les chefs d'État et de gouvernement africains n'avaient pas manifesté la volonté politique nécessaire. Cela dit, les participants ont également indiqué qu'il serait futile de débattre des obstacles à l'intégration régionale en se focalisant uniquement sur les gouvernements.

Dans l'évaluation des avantages de l'intégration régionale, il est essentiel de d'aller au delà des Etats comme bénéficiaires potentiels. En définitive, l'intégration régionale devrait viser à améliorer les conditions des gens du peuple.



IV. Etudes de cas

Lors des discussions en petits groupes, les participants ont débattu des forces et des faiblesses des institutions régionales existantes en Afrique, ainsi que des moyens grâce auxquels les organisations de la société civile pourraient influencer ces institutions.

Plutôt que d'accepter des initiatives simplement parce qu'elles sont imposées à l'Afrique, nous devons saisir cette occasion pour nous engager dans le NEPAD et dans d'autres institutions régionales existantes et les faire nôtres – nous avons une occasion historique de bâtir une communauté d'intérêts.

A. L'Union africaine

L'un des groupes a eu une discussion très vivante à propos de divers aspects touchant à l'Union africaine (UA) et à ses institutions. À l'issue de ce débat, il a conclu qu'il était essentiel, pour le succès de l'intégration régionale, que les organisations de la société civile soient plus actives et plus efficaces au sein de l'UA.

L'un des participants a entamé le débat par un bref exposé sur la naissance de l'UA et de ses institutions associées, comme le Parlement panafricain et le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC). Il a noté que, en dépit du scepticisme généralisé quant à la capacité de l'UA et des gouvernements africains d'honorer leurs engagements envers les institutions et les normes continentales, on pouvait observer certains signes encourageants. Un exemple en est la décision prise en 1997 par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'exclure les chefs d'État ayant accédé au pouvoir par la force. Plus radicale encore est la disposition de l'Acte constitutif de l'UA qui prévoit de refuser aux gouvernements qui accèdent au pouvoir par des « moyens anticonstitutionnels » le droit de siéger au sein de l'Union. Certes, cette mesure donne encore lieu à des interprétations très diverses. L'orateur a noté que l'Acte constitutif de



l'UA, s'il pouvait se révéler efficace à l'usage, était le résultat d'un processus entaché d'irrégularités et que les critiques constructives seraient les bienvenues.

Il a noté que, si nombre de décisions avaient bien été prises à propos de questions fondamentales, la société civile devait poursuivre ses activités de sensibilisation et continuer d'apporter sa contribution. Il a ajouté que les pressions exercées sur l'UA avaient aujourd'hui davantage de chances d'aboutir qu'elles n'en auraient eu du temps de l'OUA. Il a cité plusieurs exemples de la manière dont la société civile pouvait influencer de façon constructive le fonctionnement de l'UA, notamment en suggérant qu'elle adopte des critères précis pour la sélection des Commissaires, qu'elle plaide pour l'élection de membres qualifiés au Parlement panafricain et qu'elle contribue à modeler la structure de l'ECOSOCC. Il a ajouté que l'accréditation des ONG auprès des institutions de l'UA et leur accès à ces institutions risquaient de susciter la controverse, mais il a souligné qu'il était important que les ONG ne prennent pas pour prétexte qu'elles étaient tenues à l'écart des processus inter-États officiels pour ne pas œuvrer en faveur de l'intégration régionale. L'orateur a mis en relief que la difficulté consistait à renforcer ces institutions grâce à une démarche reposant sur des règles, condition essentielle pour battre en brèche le syndrome de « la politique du plus fort », encore vivace en Afrique.

Beaucoup de participants ont indiqué qu'ils n'avaient pas conscience des faits susmentionnés au sujet de l'UA, précisant que les éléments d'information de base n'étaient pas assez largement diffusés dans toute l'Afrique, d'où l'importance extrême que revêtent les flux d'information.

Il a été débattu d'un certain nombre de questions, parmi lesquelles

- L'application de deux poids, deux mesures en ce qui concerne la définition des transferts de pouvoir « constitutionnels » et « anticonstitutionnels ». En particulier, certains participants se sont dits préoccupés par les implications de l'approbation par l'UA des résultats d'élections qui avaient été entachées par l'intimidation d'opposants politiques ;
- Le conflit ressenti par les membres du parlement africain en ce qui concerne leur loyauté première : doit-elle aller à leurs gouvernements respectifs ou aux intérêts supranationaux ?
- La nécessité d'harmoniser les réglementations nationales, sous-régionales et régionales.

En ce qui concerne l'analyse du fonctionnement de l'UA, deux problèmes ont suscité une préoccupation particulière, Le premier a trait à la représentation des femmes. Le second (qui n'est pas sans relation avec le premier), a été soulevé par un grand nombre de participants : il est difficile de parvenir à une représentation efficace et à une véritable transparence au niveau supranational lorsqu'elles n'existent pas au plan national ou sous-national, ce qui est le cas dans nombre de pays africains.



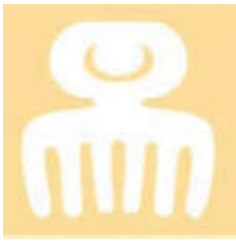
Pour finir, le groupe a débattu de la nécessité d'organiser des tribunes de la société civile parallèlement aux assemblées de l'UA. Apparemment, l'Afrique est la dernière région de premier plan où l'organe régional ait appuyé la tenue d'une telle tribune. Cette dernière en est au stade embryonnaire. Mais d'ores et déjà, le fait que l'UA détermine elle-même qui doit être invité signifie que les États membres sont en position d'exercer une influence trop importante lorsqu'il s'agit de décider quelles organisations nationales peuvent y participer. L'instauration du Code de conduite pour les organisations de la société civile est un fait nouveau important, qui contribuera à régler, sur la base d'une approche reposant sur des règles, la question délicate de savoir quelles sociétés civiles sont « légitimes » et donc fondées à participer à de telles tribunes.

Le développement centrée sur l'humain deviendra une réalité par l'utilisation des langues des populations et la restauration de la fierté, de l'histoire et de la dignité des africains ... « l'Afrique a beaucoup à offrir au monde. »

B. Le NEPAD et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine

Les participants ont également débattu en profondeur du NEPAD et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Ce mécanisme avait donné naissance à de grands espoirs. On pensait qu'il pourrait devenir un moyen très important de promouvoir une bonne gouvernance, la transparence démocratique et la participation des citoyens en Afrique. Mais il a donné lieu à des erreurs d'interprétations, et plusieurs faits nouveaux récents (notamment la réunion du Comité des chefs d'État chargé de la mise en oeuvre du NEPAD, tenue à Abudja début novembre) ont avivé les préoccupations suscitées par la gestion du Partenariat.

A ce propos, l'un des participants a décrit la vision qui avait présidé à la conception du Plan de renaissance africaine du Président Thabo Mbeki. Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine devait servir à aider les États en position de faiblesse à promouvoir et à mettre en oeuvre des stratégies de développement qui ne soient pas exclusives, plutôt que des démarches visant uniquement à optimiser les recettes à court terme. Il s'agissait donc de faire en sorte que des pressions émanant de la base, c'est-à-



dire d'une large gamme d'organisations de la société civile plaidant pour une amélioration de la gouvernance au sein des pays concernés, fassent pendant aux pressions imposées par les chefs d'État. On espérait que ce processus favoriserait la gouvernance démocratique et qu'il serait un exercice démocratique en lui-même. Cependant, la décision prise par les chefs d'État d'accorder la priorité aux impératifs économiques et à la gestion d'entreprises et de reléguer au second plan les questions d'ordre politique touchant à la démocratie et aux droits de l'homme (en leur destinant des institutions de l'UA qui n'avaient même pas encore été constituées), a indiqué un changement d'orientation au profit d'une démarche plus technocratique, et ce sans concertation. Les participants ont regretté que le divorce entre les composantes économique et politique de l'évaluation intra-africaine empêche le Mécanisme d'être l'instrument de progrès qu'il pourrait être.

Un autre participant a présenté brièvement un point de vue différent. Il a décrit un Mécanisme davantage axé sur les donateurs, qui prenait pour modèle le Comité d'aide au développement de l'OCDE et se concentrait en premier lieu sur les aspects touchants à l'économie et à la gestion d'entreprises. Ce participant a indiqué qu'il s'agissait d'un processus plus technique, n'impliquant que des experts et visant à instaurer une transparence mutuelle entre les donateurs et les bénéficiaires. Selon cette école de pensée, l'objectif serait d'améliorer l'efficacité du régime d'assistance, plutôt que la gouvernance politique et économique au sens large, en privilégiant les engagements à long terme envers l'appui budgétaire et la réduction ou l'élimination des conditions préalables fixées par les donateurs.

Le débat a permis au groupe de faire état de nombreuses préoccupations devenues familières au sujet du NEPAD, la principale touchant au peu d'éléments d'information circulant au sujet du Partenariat, à tel point que certains hauts fonctionnaires (et, a fortiori, des segments très larges des sociétés africaines) manquaient de renseignements de base au sujet du contenu du NEPAD et des problèmes qu'il suscitait. Tous les membres du groupe sont apparemment convenus que l'ensemble des Africains, et en particulier les organisations de la société civile, devaient tirer parti des possibilités offertes par le NEPAD de plaider pour une amélioration de la gouvernance. Les participants ont été invités à saisir toutes les occasions de peser sur les décisions du NEPAD touchant au commerce. En effet, il est essentiel de puiser dans le savoir et dans les compétences des producteurs, notamment les femmes productrices à petite échelle, tant au stade de la formulation qu'à celui de l'application des politiques.

Le groupe a énoncé deux propositions :

- Elaborer des stratégies pour que la société civile joue un rôle au sein du Mécanisme. Un autre élément de cette démarche consisterait à familiariser le plus grand nombre avec le NEPAD grâce à des documents d'information faciles à utiliser et accessibles.



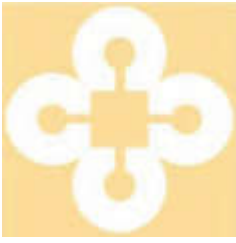
- Concevoir un mode d'évaluation de la gouvernance différent, qui pourrait être baptisé « examen par la population » ou « examen populaire », parallèlement au Mécanisme. Pour y parvenir, les organisations de la société civile collaboreraient aux fins d'élaborer des indicateurs appropriés et d'établir des modes de diffusion adéquats (revues, sites Web, etc.), car l'information et la participation du public sont essentielles.

C. Les communautés économiques régionales

Tout au long de l'atelier, les participants ont débattu des communautés économiques régionales africaines (CER). Ils ont mis l'accent sur leur nombre et sur leur diversité. Certaines d'entre elles, telles que la Communauté de l'Afrique orientale et la CEDEAO, sont très actives, alors que d'autres, parmi lesquelles l'Union du Maghreb arabe ou l'Union du fleuve Mano, sont pratiquement moribondes. Différents points de vue ont été exprimés quant au potentiel des CER. Certains, considérant que leur fonctionnement laisse à désirer, ont avancé qu'elles devraient être rationalisées et que leur nombre devrait être réduit. D'autres ont insisté sur la nécessité de s'assurer le concours d'institutions fonctionnelles afin d'améliorer ces communautés. D'autres, enfin, ont eu cette mise en garde : les efforts visant à les démanteler pourraient se heurter à une opposition politique et entraîner des différends avec certains États.

L'un des groupes a débattu en profondeur des obstacles rencontrés par la SADC dans le cadre des efforts qu'elle mène en faveur de l'intégration régionale en Afrique australe. Elle a entrepris de restructurer ses activités, ce qui passe par une réorganisation de son secrétariat et par une révision du système de contributions des États Membres à l'organisation, qui seront désormais indexées sur le PIB. La SADC négocie actuellement la création d'une zone de libre-échange et tient en parallèle des négociations avec l'UE et les États-Unis, qui portent sur une libéralisation accrue de leurs politiques commerciales respectives vis-à-vis de l'Afrique australe. Les principaux obstacles auxquels se heurtent ces diverses entreprises sont les suivants : les disparités observées dans les divers États membres de la SADC en termes de niveau de développement socio-économique et le fait que certains de ces États ne peuvent bénéficier d'initiatives étrangères telles que la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA).

Les participants ont également mis en relief certains des accomplissements positifs de la SADC, notamment les nombreux protocoles qui régissent les relations entre États Membres, ou encore l'instauration d'un forum parlementaire qui a conçu des directives relatives aux élections et aux procédures électorales. Il est particulièrement important de noter que la SADC est la première



organisation sous-régionale à faire participer la société civile au processus d'intégration régionale. Il a également été mentionné qu'elle avait encouragé la création d'une association de chambres de commerce dans ses États membres.

Néanmoins, l'intégration régionale en Afrique australe se heurte encore à plusieurs obstacles. Certains États membres appartiennent également à d'autres organisations sous-régionales et doivent donc faire face à des obligations et à des responsabilités multiples et parfois contradictoires. En outre, les gouvernements des États membres de la SADC, s'ils se reconnaissent en théorie dans ses principes ambitieux, ont tendance à opposer une résistance à des mesures et à des obligations concrètes qui renforceraient l'intégration régionale dans la pratique. Un bon exemple en a été le rejet par les États membres du Plan régional de développement industriel.

Les participants ont également abordé les succès et les échecs enregistrés par la CEDEAO, ainsi que les difficultés auxquelles elle doit faire face. Il est apparu que la Communauté et la SADC devaient faire face à de nombreux problèmes et défis similaires. Parmi les difficultés et les faiblesses communes aux deux régions, on peut citer la lenteur de l'intégration économique, l'absence de dispositifs d'application des traités et accords, le fait que les États doivent jongler pour satisfaire les diverses exigences de CER multiples, le contrôle excessif exercé sur l'ensemble du processus par les branches exécutives et par les chefs d'État, ainsi que la mise en oeuvre des protocoles relatifs à la libre circulation des individus entre pays appartenant aux mêmes groupements régionaux.

D. La lutte contre la pandémie de VIH/sida à l'échelle régionale

Constatant que le VIH/sida est peut-être le problème le plus dévastateur auquel le continent africain doit faire face aujourd'hui, les participants ont rappelé combien il était important de traiter ce problème lorsqu'on débat de l'intégration régionale. La pandémie ne menace pas seulement les Africains en tant qu'individus, mais également des projets aussi chers à leur coeur que l'intégration régionale. Cette maladie ne respecte pas les frontières. Par conséquent, les organisations de la société civile doivent transporter leur action au-delà des frontières nationales.

L'un des participants, qui avait longuement étudié les approches régionales de la gouvernance et du VIH/sida, a commencé par présenter la situation du moment aux membres d'un petit groupe. Bien que l'impact social et économique négatif de la pandémie ne fasse aucun doute, atil dit, ni les gouvernements africains ni les organisations internationales n'y ont apporté de réponse adéquate. Les réponses proposées se répartissent en trois catégories principales :



1. Les mesures de santé publique prises par les gouvernements, qui ne bénéficient pas de fonds suffisants et sont essentiellement techniques;
2. La prestation de services axés sur le conseil et la formation par les organisations non gouvernementales;
3. L'action militante menée par ceux qui vivent avec le VIH/sida, en particulier en Afrique du Sud, et plaident pour que les gouvernements luttent avec plus d'énergie contre ce fléau.

Si ces activités sont toutes nécessaires et positives, il n'en reste pas moins, comme l'a indiqué l'orateur, qu'elles sont loin d'être adéquates. Dans le domaine de la mobilisation politique, l'une des principales carences est l'incapacité d'associer la lutte contre le VIH/sida à d'autres programmes sociaux et politiques. Dans ce contexte, les participants ont brièvement débattu de la question de savoir s'il était approprié d'utiliser le terme de « guerre » contre le sida. L'avantage de la métaphore guerrière, c'est qu'elle concentre l'attention sur la dimension et sur l'urgence du problème, et qu'elle met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation de masse. À l'inverse, les guerres sont des exemples typiques de comportement hyper-masculin et les valeurs associées à la guerre sont à l'opposé de celles qui seront requises pour vaincre le VIH/sida. Une autre carence identifiée a été l'incapacité d'assurer une protection contre la menace que constituent, en termes de gouvernance et de développement, les conséquences de grande portée de la pandémie, par exemple les pertes en ressources humaines. L'un des participants a évoqué l'initiative prise par la Commission sur le sida et la gouvernance en Afrique dans le cadre de la Communauté de l'Afrique orientale comme un exemple de réponse de haut niveau apportée face à cette dernière nécessité.

Peu d'informations sur les rouages de l'intégration ont circulé à travers le continent. Même les hauts fonctionnaires gouvernementaux (encore moins les plus larges secteurs des sociétés) ne disposent pas parfois d'informations fondamentales.



Les participants ont reconnu que la coopération régionale, non seulement au niveau des gouvernements mais aussi à celui des organisations de la société civile était nécessaire pour vaincre cette maladie. Parmi les propositions spécifiques avancées pour le travail en réseau et les échanges d'informations, on peut citer les suivantes :

- Encourager la constitution de groupes d'affinités ou de clubs de jeunes, de femmes, et d'autres groupes sociaux afin qu'ils mènent des campagnes d'éducation et de sensibilisation à destination de la population aux niveaux national, sous-régional et régional.
- Constituer une base de données sur les organisations de la société civile qui travaillent dans les domaines liés au VIH, de sorte que les informations portant sur les pratiques de référence puissent être mises à la disposition d'autres groupes.
- Faire un meilleur usage des programmes radiophoniques locaux en langues vernaculaires.
- Faire en sorte que les initiatives de la société civile accompagnent de façon efficace les programmes intergouvernementaux. Par exemple, la société civile peut agir en complément de la Commission sur le sida et la gouvernance en Afrique, qui fonctionne selon une démarche directive, en diffusant des informations, en menant des recherches et des campagnes de sensibilisation.



V. Le rôle de la société civile : stratégies pour parvenir à une intégration régionale qui privilégie la dimension humaine

Un large consensus s'est fait jour autour de l'idée que les organisations de la société civile, dont beaucoup ont acquis la confiance des citoyens ordinaires en Afrique, devraient informer ceux qu'elles représentent et obtenir que leurs préoccupations soient prises en compte lors de l'élaboration des politiques régionales. Dans ce contexte, les discussions ont porté sur les diverses manières dont il serait possible de renforcer la société civile afin que les défis associés à la mise en place d'une intégration régionale privilégiant la dimension humaine puissent être relevés. Les participants ont également débattu de la meilleure manière d'élaborer des stratégies de recherche, de communication et de sensibilisation pour accomplir cette tâche.

A. Le renforcement des institutions

Les participants ont cherché à déterminer s'il était possible de donner corps à une société civile de dimension régionale. Dans l'un des groupes, la discussion a débuté par une réflexion sur les difficultés de définition de certains termes. Il a été jugé nécessaire d'élargir les diverses acceptions du concept d'intégration afin qu'il soit envisagé non seulement sur le plan économique mais aussi au plan des relations transnationales entre organisations de la société civile. La régionalisation de la société civile, de l'avis général, devrait se faire de manière démocratique. Il a également été débattu des avantages que présenterait l'application d'une dimension régionale aux activités de la société civile. On a mis en relief des exemples positifs de la façon dont certaines organisations avaient pu accroître leur champ d'action et bénéficier d'une meilleure protection en agissant au plan régional, notamment celui de la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest. Parmi les stratégies importantes qui ont été évoquées, il faut citer l'instauration d'une solidarité régionale entre organisations de la société civile. Les participants d'un autre groupe ont suggéré que le travail en réseau à l'échelle régionale pourrait aider les organisations de la société civile à surmonter certains des obstacles auxquels elles doivent faire face dans leurs pays respectifs. Par exemple, elles pourraient mieux utiliser les créneaux de liberté relative dont elles disposent dans certains pays afin de dénoncer les violations commises dans d'autres pays et agir pour y mettre un terme.

Les participants ont admis que les organisations de la société civile en général, et les organisations non gouvernementales en particulier, pourraient faire davantage pour travailler en réseau et collaborer de

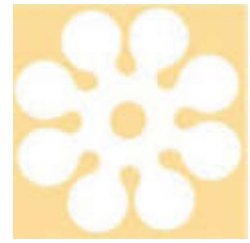


manière stratégique afin d'atteindre des objectifs plus ambitieux en matière d'intégration régionale. Ils ont également reconnu que, plutôt que de travailler uniquement avec des organisations non gouvernementales qui partagent leurs convictions, elles devraient s'efforcer d'impliquer dans les débats relatifs à l'intégration une gamme d'acteurs plus vaste — notamment les syndicats, le secteur privé, les jeunes, les femmes, les organisations qui luttent contre la corruption et les dirigeants traditionnels. Ils ont noté que les associations de femmes et les syndicats, en particulier, pourraient jouer un rôle plus important dans le cadre du renforcement des efforts visant à privilégier la dimension humaine de l'intégration régionale. Bien que le continent africain demeure rural pour la plupart, certains participants ont fait observer que les syndicats jouaient un rôle essentiel, qui défendent les intérêts des secteurs ouvriers urbains en expansion, et que leur potentiel restait à exploiter dans le cadre des efforts visant à favoriser l'intégration régionale.

Concrètement, il a été recommandé de délimiter l'espace susceptible d'être occupé par la société civile régionale. Il s'agirait plus spécifiquement de définir une typologie des organisations de la société civile dans différents pays ainsi que les contextes dans lesquelles elles fonctionnent, en tenant compte des relations entre gouvernement et société civile ainsi que de l'espace dont disposent ces organisations pour agir.

Les participants ont également apporté leur ferme appui à l'organisation de forums de la société civile régionale sur une base régulière, au sein desquels il serait débattu de l'intégration régionale. Ces rencontres aideraient les organisations à travailler en réseau au-delà des frontières, à échanger des informations au sujet des faits nouveaux survenus aux plans national et régional, à mobiliser la population à l'appui de l'intégration et à concevoir des programmes d'action et une stratégie de sensibilisation communs. Participeraient à ces forums des acteurs très divers, parmi lesquels les dirigeants locaux et traditionnels, et d'autres qui veilleraient à ce que les débats se concentrent sur la dimension humaine de l'intégration.

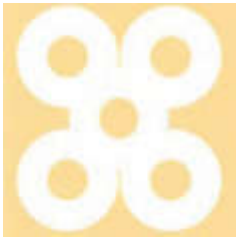
Il a également été débattu des limites dans lesquelles la société civile pouvait contribuer aux processus visant à favoriser l'intégration régionale. Le fait que de nombreuses organisations de la société civile en Afrique continuent de ne fonctionner qu'au niveau national constitue un obstacle de taille. Par ailleurs, d'importantes lacunes en matière d'information ont été identifiées par les participants : les organisations de la société civile ne sont pas toujours familières des faits nouveaux relatifs à l'intégration régionale et ne disposent pas des dernières informations en date en ce qui concerne les nouveaux protocoles et accords adoptés. Les contraintes imposées par les donateurs ont également été citées comme un facteur qui handicape une coopération régionale effective entre organisations de la société civile. Ces dernières méconnaissent également souvent les activités entreprises par les organisations d'autres pays ou d'autres régions en matière d'intégration. Parmi les autres problèmes abordés, on peut citer la politisation (perçue



ou réelle) des organisations de la société civile et la distance qui sépare la société civile des responsables gouvernementaux. Au cours des discussions, les participants ont évoqué les différentes réponses apportées par les États aux organisations de la société civile — certains les répriment, d'autres font mine d'ignorer complètement leur existence, d'autres enfin essaient de les « coopter ». Dans certains cas, il a été observé que les organisations de la société civile n'étaient pas connectées aux organisations locales. Les participants ont affirmé d'un commun accord que les organisations non gouvernementales, comme les États, devaient apprendre à entretenir des liens avec les communautés et avec les membres des groupes marginalisés, afin que la notion de dimension humaine prenne toute sa signification.

Les participants ont reconnu que les principaux défis auxquels se heurte la société civile peuvent être complètement différents d'un pays à l'autre. L'un d'entre eux a ainsi décrit de quelle manière des organisations de la société civile égyptienne luttent pour se définir dans un environnement dominé simultanément par un puissant État militarisé, une société de plus en plus soumise à l'influence de l'islam politique organisé, et des donateurs étrangers qui ont leurs propres priorités. Au Nigéria, ce sont les combats simultanés pour la démocratie, le respect des droits de l'homme et la stabilité sociale qui définissent les paramètres du militantisme de la société civile. En Afrique australe, les multiples menaces que présente le VIH/sida et ses conséquences éclipsent les efforts menés pour atteindre d'autres objectifs sociaux.

Les participants ont déclaré que les difficultés susmentionnées au niveau national nuisaient de façon notable à la capacité des organisations d'agir effectivement au niveau régional. Ils ont donc recommandé que, plutôt que de fixer des objectifs irréalistes pour les activités menées par la société civile en faveur de l'intégration régionale, il était nécessaire de commencer par aider les organisations de la société civile à régler les problèmes qu'elles connaissent au plan intérieur. Les divers groupes ont proposé des mesures à prendre au niveau national, par exemple l'organisation de tribunes où il serait débattu des moyens d'atténuer les obstacles à l'intégration régionale. Ils sont convenus que les organisations de la société civile devaient travailler en collaboration avec les gouvernements et avec la population dans son ensemble et non pas entrer en concurrence avec les partis politiques pour l'exercice du pouvoir. En revanche, les participants ont indiqué qu'il était tout à fait possible de faire comprendre aux responsables gouvernementaux et aux dirigeants politiques le rôle que pouvait jouer la société civile, afin de battre en brèche certaines idées fausses. Les participants ont suggéré que les organisations de la société civile réfléchissent à des moyens de protéger leur indépendance et de garantir leur impartialité, par exemple en adoptant des codes de conduite. Ils ont également suggéré que certains groupes spécifiquement intéressés par l'intégration régionale, tels que les fabricants, les producteurs et les négociants, deviennent éventuellement des sources de financement.



B. L'information

Il est ressorti clairement des délibérations que le manque de connaissances au sujet de l'intégration régionale demeurerait un obstacle majeur à tous les niveaux de la société, depuis les hauts responsables jusqu'à la population. De nombreux participants, qui font partie des acteurs importants de ce processus, ont indiqué que d'autres participants à l'atelier leur avaient communiqué des éléments d'information dont ils auraient dû disposer bien avant au sujet de l'intégration régionale en Afrique. D'autres ont indiqué que les Africains ordinaires éprouvaient des difficultés à entrer en contact avec les organisations régionales et à se familiariser avec le contenu des traités et des protocoles, lacune importante que les participants espéraient combler. Certains ont estimé que les femmes africaines étaient tout particulièrement dépourvues d'informations. Ils ont noté, par exemple, que le manque d'information était l'une des principales raisons pour lesquelles les groupes féminins n'avaient pas davantage cherché à exercer une influence au moment de la création du NEPAD. Ils ont ajouté que les femmes du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire pratiquaient le commerce transnational depuis des années avec succès et sans connaissance des traités existants relatifs à la promotion du commerce et à la libre circulation des individus. Dans les pays déchirés par les conflits armés, le niveau de connaissances est encore inférieur.

Une attention spécifique a été accordée au rôle important que les technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient jouer dans le cadre de divers programmes et initiatives mis en oeuvre au niveau régional, notamment l'ISA, ainsi que dans le cadre de l'UA et du NEPAD. L'utilisation des TIC a été décrite comme indispensable pour la mobilisation, la formation et le travail en réseau. Mais elles présentent aussi l'avantage de rendre possible une production, une transmission et un stockage plus efficaces et plus rationnels des données par toutes sortes d'institutions, notamment les organisations de la société civile, et de rendre plus facile l'accès à ces données. Les participants ont recommandé la création d'un site Web pour les organisations de la société civile africaine, qui soit similaire à OneWorld, site qui couvre l'ensemble de la planète. La création d'une tribune sur le Web, qui correspondrait aux besoins des institutions actives en Afrique, a également été présentée comme une suggestion extrêmement utile, mais les participants ont noté qu'une étude de faisabilité devrait précéder la conception d'un tel réseau, car il faudrait d'abord résoudre des problèmes nombreux et complexes. En ce qui concerne les TIC, l'un des participants a fait observer que l'Afrique pouvait tirer beaucoup d'enseignements de l'expérience d'autres régions en développement, telles que l'Asie du Sud-Est. En Afrique, jusqu'à maintenant, les nouvelles technologies ont été mises en place sans qu'il ait été procédé à une analyse adéquate de leur applicabilité aux besoins existants.

Une participante a fait part de son expérience de la gestion de systèmes de communication par un réseau régional d'associations féminines. Elle a décrit les difficultés rencontrées pour atteindre les publics visés et pour les stimuler efficacement afin qu'ils passent à l'action. Si les organisations de la société civile,



ARIA: une manière novatrice d'aborder la recherche

Les participants à l'un des groupes ont débattu en profondeur du Rapport annuel sur l'intégration en Afrique (ARIA), établi par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU, qui constitue selon eux un exemple de recherche utile sur l'intégration régionale. Cette étude, réalisée pour la première fois en 2002 mais prévue pour l'être sur une base annuelle, a été présentée comme une publication phare de la CEA, qui exploite les compétences de la Commission en matière de suivi des indicateurs économiques. Le Rapport se concentre sur :

- Les échanges commerciaux officiels entre pays africains dont il est rendu compte par leurs institutions gouvernementales respectives ;
- Les indicateurs relatifs aux transports (routes, voies ferrées, transport aérien, etc.) ;
- Les indicateurs monétaires et macro-économiques, comme la convergence sur des critères essentiels tels que les taux d'inflation et la taille des déficits fiscaux. (Les critères de convergence macro-économique seront au coeur du prochain Rapport annuel sur l'intégration en Afrique.)

La réponse du groupe au projet ARIA a été globalement positive. Il a été reconnu que cet instrument d'évaluation officielle de l'intégration économique était le seul de son espèce qui existe à ce jour et qu'il fallait donc féliciter la CEA pour cette initiative. Cependant, les membres du groupe ont identifié un certain nombre de moyens d'améliorer l'ARIA et ont émis des critiques d'ordre général quant à la méthodologie retenue pour l'établissement du rapport et aux affirmations implicites contenues dans celui-ci. Ils se sont par exemple demandés s'il était sage de s'en remettre à des indicateurs essentiellement fournis par les institutions de Bretton Woods. Les participants ont souligné combien il était important de concevoir des indicateurs qui permettent d'effectuer des mesures dans les secteurs parallèles, comme les échanges transfrontières à petite échelle, ainsi que l'activité des femmes pratiquant le commerce et celle des éleveurs qui traversent fréquemment des frontières. Les participants ont également recommandé l'incorporation d'aspects non économiques de l'intégration dans les rapports annuels, y compris l'intégration des activités menées par la société civile.

En outre, le groupe a suggéré d'engager des consultations avec la société civile, d'autres institutions pratiquant la recherche et des groupes informels pour concevoir et appliquer les méthodologies de recherche de l'ARIA. Ils ont également demandé à la CEA de diffuser plus largement les conclusions du Rapport parmi les acteurs de la société civile.



auxquelles appartenait de nombreux participants à l'atelier, disposent d'une expérience notable dans ce domaine, l'ensemble des personnes présentes ont admis qu'il était néanmoins nécessaire de concevoir des stratégies plus efficaces et de disposer de plus de ressources pour qu'elles puissent être couronnées de succès.

Si les nouveaux médias de communication électroniques devraient être exploités, les participants ont souligné que les médias existants pourraient être mieux utilisés. Parmi ceux dont le potentiel n'a pas encore été exploité, on peut citer :

- Les radios locales, qui constituent le seul moyen d'obtenir des informations pour de nombreux Africains ;
- Les échanges culturels, dans le domaine de la musique et des arts ;
- Les institutions universitaires, au moyen de programmes appropriés, pourraient à la fois informer les jeunes au sujet de l'intégration régionale et stimuler des recherches complémentaires dans les universités.

C. La recherche

Un large consensus s'est également dégagé au sujet de la nécessité de procéder à des recherches complémentaires pour faire progresser l'intégration régionale en Afrique et mettre en avant la dimension humaine de ce processus. Les participants ont observé l'absence notable de recherches portant sur l'intégration régionale envisagée du point de vue des organisations de la société civile, ajoutant que les résultats des rares études entreprises jusqu'alors étaient souvent inaccessibles.

Ils ont souligné que la recherche devrait être davantage qu'une simple collecte d'informations; elle devrait avoir pour objet d'améliorer la vie de la population et d'apporter une réponse aux problèmes que pose l'intégration régionale. Plusieurs participants ont signalé que si de nombreuses critiques étaient adressées par la société civile au NEPAD, rares étaient les propositions concrètes de solution de rechange bien étudiées, ayant fait l'objet de recherches approfondies. D'après les participants, les conclusions et les résultats des recherches doivent être simplifiés, transcrits dans un langage compréhensible et diffusés à des groupes tels que les étudiants et les jeunes par le canal de revues et de sites Web. Ces conclusions doivent également être communiquées de façon efficace aux responsables politiques, et des efforts doivent être faits pour que les recommandations émises soient appliquées.

Les participants ont identifié plusieurs domaines de recherche prioritaire :



- Gouvernance régionale, défis et obstacles à l'intégration régionale
- Impact de l'intégration régionale dans des domaines tels que la citoyenneté et l'identité
- Protection des modes traditionnels d'acquisition de connaissances ;
- Harmonisation des langues afin de faciliter la communication et l'intégration;
- Promotion du règlement des conflits d'une façon qui soit typiquement africaine
- Analyse coûts-avantages de l'intégration régionale pour l'Africain moyen ;
- Moyens novateurs d'attirer des investissements et de promouvoir le commerce, tels que la promotion de la communication au sein des chambres de commerce nationales.

Dans leur majorité, les participants ont été d'avis que les institutions éducatives devraient recevoir un appui plus important, et que des programmes scolaires plus pertinents devraient être conçus à tous les niveaux. Ils ont noté que les chercheurs et les universités, en particulier, devraient s'investir davantage afin de favoriser la prise en compte de la dimension humaine dans le cadre de l'intégration régionale. Il a été recommandé d'appuyer la création d'organisations et de réseaux de recherche sur la politique publique afin d'aider les penseurs africains de premier plan à ériger des fondations théoriques et à procéder à des recherches et à une analyse de qualité de la société et de l'économie africaines.

D. La sensibilisation

Les participants se sont dits tout à fait conscients qu'une sensibilisation efficace était essentielle pour que la dimension humaine de l'intégration régionale soit réellement prise en compte. Ils ont débattu du processus qui avait conduit à la création de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Il a fallu lutter inlassablement pendant plusieurs années pour que cette Commission voie le jour. Or, aujourd'hui, les organisations non gouvernementales doivent continuellement se battre pour obtenir d'elle qu'elle fasse effectivement tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir et protéger les droits de l'homme sur le continent.

L'un des participants a noté que la réaction critique de la société civile à la création du NEPAD avait jeté les bases d'un événement historique : l'émergence d'une « communauté de sensibilisation » au NEPAD et à la question de l'évaluation intra-africaine. Les participants ont débattu de recommandations concrètes afin qu'il puisse en être tiré tout le parti possible.

Il a par exemple été recommandé d'institutionnaliser le suivi de l'application des traités et protocoles régionaux. Mais il ne suffit pas d'en assurer le suivi : les informations recueillies doivent être analysées et diffusées afin que les gouvernements soient poussés à mieux respecter leurs obligations internationales. A cet égard, une étude sur les obstacles à l'application des protocoles sur la libre



circulation des populations en Afrique de l'Ouest pourrait être commandée, dont les conclusions pourraient être publiées, et il faudrait s'assurer que les principaux responsables politiques en prennent connaissance afin qu'il soit possible d'exercer sur eux, des pressions pour qu'ils s'efforcent avec plus d'ardeur de lever les obstacles identifiés.

Cependant, les capacités nécessaires à l'exploitation de ce potentiel restent à constituer. Certaines organisations de la société civile bénéficieraient d'une formation aux compétences en matière de sensibilisation telles que la négociation et la diplomatie. Les participants ont noté que le manque d'information devrait être traité dans la perspective de la sensibilisation. Par exemple, la plupart des

Les organisations de la société civile africaine devraient développer un mécanisme « d'examen des peuples » ou « d'examen populaire », parallèlement au mécanisme d'évaluation par les pairs du NEPAD – une visibilité et une participation publique seraient essentielles.

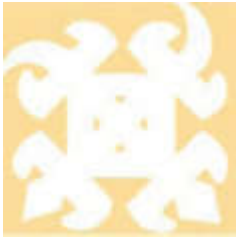
organisations et des secrétariats régionaux et sous-régionaux fixent des calendriers et des échéances. Si elles n'y ont pas accès, les organisations de la société civile ne peuvent planifier efficacement celles de leurs activités de sensibilisation qui ont pour but d'influencer lesdits secrétariats et organisations. Certains participants ont également reconnu que nombre d'organisations de la société civile étaient dépourvues de connaissances suffisantes au sujet de questions telles que l'union monétaire et le commerce régional. L'un des groupes a conclu que, en termes de sensibilisation, d'organisation de campagnes et de constitution d'une base populaire, les organisations de la société civile devraient accorder davantage d'attention aux questions de représentation, de démocratie interne et de gouvernance et améliorer leurs relations avec les secteurs populaires qu'elles se fixent pour objectif de représenter.

Les participants sont convenus que les organisations de la société civile, et les organisations non gouvernementales en particulier, devraient travailler en réseau de façon plus stratégique dans le but de régler les problèmes et de débattre de thèmes de portée nationale, régionale et continentale. À cet égard, une autre recommandation essentielle est l'organisation de tribunes régulières de la société civile dont



l'objectif serait de promouvoir le travail en réseau, les échanges d'information et les campagnes de sensibilisation menées conjointement. En particulier, il a été suggéré que les groupes intéressés se réunissent avant la tenue de manifestations pertinentes consacrées à intégration, afin de se préparer à plaider en collaboration pour les causes qu'ils défendent. De même, la création de clubs. et d'associations qui se consacraient à la promotion de l'intégration régionale parmi un segment plus vaste de la population africaine a été recommandée.

Les participants ont mis en relief la nécessité de mobiliser la diaspora africaine, non seulement pour puiser dans les compétences qu'elle recèle et obtenir d'elle des investissements, mais aussi pour faciliter le transfert de biens, de services et de technologies vers l'Afrique. Ils ont également indiqué combien il était important de promouvoir les intérêts de l'Afrique à l'étranger, afin d'établir des passerelles entre le continent et le reste du monde.



VI. Déjeuners-conférence

A. Afrique du Nord

L'Ambassadeur Ahmed Haggag, Secrétaire général de la Société africaine (Le Caire) et ancien Secrétaire général adjoint de l'OUA, a présenté un exposé sur l'intégration régionale en Afrique du Nord¹. Il a commencé par faire observer que, dans les rapports consacrés aux problèmes africains en général, et en particulier à l'intégration régionale en Afrique, on accordait rarement à la contribution de l'Afrique du Nord l'importance qu'elle méritait. Si les relations entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord ne sont pas dépourvues de tension, l'expérience acquise jusqu'à présent en Afrique du Nord en matière d'intégration régionale pourrait servir d'exemple précieux à d'autres parties du continent.

Il a rappelé combien, tout au long de son histoire, l'Afrique du Nord avait été riche de mécanismes de coopération régionale, notamment l'Union du Maghreb arabe et le Groupe du Sahel et du Sahara. En Afrique du Nord, a rappelé l'Ambassadeur, des efforts importants ont été entrepris pour faire face à deux problèmes essentiels : le terrorisme et le VIH/sida (il a décrit l'absence de reconnaissance officielle du VIH/sida comme un problème majeur dans la région et comme une attitude destructrice).

Dans son exposé, l'Ambassadeur a mis en relief la difficulté de parvenir à un équilibre entre les objectifs économiques et politiques. Il a expliqué que les différends d'ordre politique avaient quasiment paralysé le processus d'intégration économique en Afrique du Nord. L'Union du Maghreb arabe, en particulier, se heurte aux problèmes qui perdurent dans le Sahara occidental et au conflit entre l'Algérie et le Maroc. Il a également attribué en partie l'échec de l'OUA à l'accent pratiquement exclusif qu'elle avait mis sur les questions politiques et à son incapacité de faire progresser l'intégration économique.

En ce qui concerne la coopération afro-arabe, l'Ambassadeur a noté que beaucoup d'observateurs considéraient d'un oeil sceptique le fait que les États d'Afrique subsaharienne apportent leur appui politique en échange d'une aide financière des États septentrionaux. Cependant, il a indiqué que certains des dirigeants panafricains de la première heure avaient cherché à lutter contre une tendance à diviser le continent, en partie en obtenant que l'OUA, à sa création, incorpore l'ensemble des pays du continent. Depuis le premier sommet afro-arabe de 1977, la coopération s'est poursuivie, en dépit des différends

¹ « North Africa and Regional Integration in Africa (L'Afrique du Nord et l'intégration régionale en Afrique) », d'Ahmed Haggag (2002) est inclus dans le livret contenant la documentation relative à l'atelier.



d'ordre politique entre États arabes (notamment les divergences de vues au sujet de l'invasion du Koweït par l'Iraq en 1991). Mais selon lui, le plus grand défi, d'un côté comme de l'autre, consiste encore à s'assurer le concours du secteur privé afin de revitaliser des relations économiques qui pourraient constituer un vecteur de valeur ajoutée, de diversification économique, de commerce et d'exportation, et donc de développement économique durable. La coopération commerciale et économique a donné des résultats positifs dans certains cas, mais le manque de volonté politique et les lacunes en matière d'information (la plupart des renseignements étant fournis par les médias occidentaux plutôt que par les organisations actives dans ce domaine) constituent des obstacles importants à ce type de coopération.

L'Ambassadeur a conclu son exposé en engageant les participants à « [ne pas demander] ce que l'Afrique peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour l'Afrique ».

*Le VIH/SIDA ne respecte pas les frontières nationales.
Ainsi, les organisations de la société civile doivent
déployer des efforts concertés pour agir au-delà des
frontières traditionnelles dans la lutte contre la pandémie.*

B. Les aspects linguistiques de l'intégration régionale

Le professeur Kwesi Prah, du Centre for the Advanced Study of African Societies, a fait un exposé vivant sur l'harmonisation des langues africaines. Il a commencé par noter que les Africains qui se déplaçaient sur le continent se heurtaient souvent à la xénophobie, en raison des difficultés économiques et de l'instabilité politique. Il a attribué l'attitude xénophobe des États et des dirigeants — qui contraste avec les principes d'intégration et d'unité qui ont toujours existé en Afrique — aux effets négatifs de la colonisation, qui a imposé des frontières et des barrières artificielles au sein des sociétés africaines. Il a ajouté que les colonialistes avaient donné naissance à de nombreuses langues en reclassant comme telles les dialectes. Dans le cadre de leur stratégie, à savoir « diviser pour régner », les puissances étrangères ont ainsi érigé des barrières et une perception de la différence entre Africains.

Selon le Professeur, ce dont l'Afrique a besoin, c'est d'un développement qui privilégie la dimension humaine et prenne en compte l'importance de la culture en général et du langage en particulier. Il a



indiqué qu'une situation polarisée existait en Afrique, où les « élites » et les « masses » utilisaient des langages différents. Souvent, les bases du développement, ainsi que les objectifs et les programmes qui y sont associés, sont interprétés et expliqués dans des langues que ne connaissent pas ceux qui sont censés en bénéficier. On peut l'imputer en grande partie à des systèmes éducatifs qui ne transmettent que les savoirs, notamment les connaissances scientifiques, qu'ils associent aux langues européennes et n'enseignent pas l'histoire, les mythes ni les savoirs traditionnels. Selon le professeur Prah, le développement « à visage humain » ne pourra devenir une réalité que si l'on redonne droit de cité aux langues vernaculaires et si l'on restaure la fierté, l'histoire et la dignité des Africains.

D'après lui, quelque 80 % des langues parlées sur le continent peuvent être classifiées selon quinze groupes linguistiques principaux. Le professeur Prah a ensuite décrit les activités menées par son organisation pour simplifier et intégrer des langues distinctes en concevant des dictionnaires, des orthographes, et des programmes scolaires communs. L'objectif de cette harmonisation des langues est de faciliter l'intégration et les contacts entre Africains, ainsi que la conception de systèmes éditoriaux et éducatifs destinés aux africains, dans les langues vernaculaires africaines.

C. Le rôle joué par l'Afrique dans le cadre de son propre développement

Le professeur Ehiedu Iweriebor, du Hunter College, a consacré son exposé au rôle joué par l'Afrique dans le cadre de son propre développement. Il a débuté par une présentation conceptuelle et historique, affirmant que des pressions ont toujours été exercées sur les Africains pour leur faire accepter des solutions venues de l'extérieur aux problèmes de développement propres à l'Afrique. Par contraste, il a mis l'accent avec conviction sur la nécessité pour les Africains d'assumer eux-mêmes la responsabilité de leur propre développement — grâce à des ressources et à des initiatives africaines, sur la base de choix et d'une expérience qui soient pertinents pour l'Afrique, sans pour autant rejeter complètement le recours à des idées ou à des institutions non africaines. Il a rappelé les réalisations notables des Africains dans la période préalable à la colonisation, dans un certain nombre de domaines tels que l'établissement de structures étatiques, les arts et la culture, les sciences, la médecine, la métallurgie, la construction et l'industrie. À l'inverse, a-t-il noté avec tristesse, l'Afrique contemporaine fait montre d'une incapacité d'agir, imputable principalement au colonialisme, qui l'a rendue dépendante et livrée aux mains de puissances étrangères qui l'ont exploitée.

Selon le professeur Iweriebor, la tendance à marginaliser et à négliger la culture et l'héritage africains n'est pas le fait des Africains eux-mêmes. C'est le colonialisme qui a mis un terme au rôle joué par l'Afrique dans ses propres affaires et dispersé les énergies, avec l'aide d'Africains qui ont collaboré avec



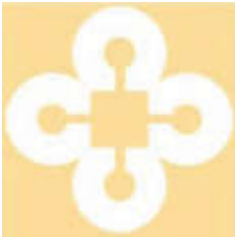
La protection des modes traditionnels d'acquisition des connaissances

L'un des groupes a débattu en profondeur de l'importance de la protection des modes traditionnels d'acquisition des connaissances, citant la nécessité de rechercher des solutions à l'intérieur du continent plutôt que d'en espérer de l'extérieur. L'importance de la médecine traditionnelle a été ainsi mise en relief, car c'est la médecine utilisée par la majorité des Africains pour préserver leur santé ou pour la recouvrer. Différentes questions ont été abordées, parmi lesquels la propriété intellectuelle, la santé, les mécanismes traditionnels de règlement des conflits, la culture et les dirigeants traditionnels. Plus spécifiquement, le groupe a identifié les exigences suivantes :

- Recherche et constitution d'une documentation au sujet des modes traditionnels d'acquisition des connaissances;
- Instauration de dispositifs visant à protéger les droits de propriété intellectuelle;
- Élaboration de stratégies visant à diffuser ces connaissances dans la vie quotidienne afin de que soient produits des biens et des services au profit de la population dans son ensemble.

Les connaissances traditionnelles ont été considérées comme particulièrement pertinentes dans le cadre d'une intégration régionale privilégiant la dimension humaine.

- Les savoirs traditionnels peuvent être une source de développement économique (production de masse, création d'emplois) sur le continent. (L'un des participants a précisé que les technologies utilisées devaient être appropriées : il ne s'agit pas d'encourager la production de café en masse pour l'exportation au détriment de la production alimentaire.)
- Les médecines traditionnelles peuvent aider l'Afrique à faire face aux « maladies prétendument incurables » comme le sida.
- Les recherches portant sur les méthodes agricoles traditionnelles peuvent aider à assurer la sécurité alimentaire, ce qui est une nécessité urgente (il avait en effet été estimé que quelque 30 millions d'Africains risquaient de souffrir de la faim en 2002–2003).
- Les dirigeants traditionnels doivent participer davantage à l'intégration régionale. Cependant, il ne faut pas accepter aveuglément le concours de toute institution traditionnelle qui ne serait pas elle-même démocratique ou qui pratiquerait la discrimination à l'égard des femmes.
- Les mécanismes traditionnels de règlement des conflits, comme la *gacaca* au Rwanda, ou d'autres encore au Burkina Faso, pourraient être applicables ailleurs.



- On note l'absence de toute perspective « afrocentrique » de l'histoire et de toute étude des connaissances traditionnelles qui soit ancrée dans les traditions régionales et ne tienne pas compte des frontières imposées durant l'ère coloniale. Par exemple, un participant a noté que l'étude de l'histoire du Botswana serait inévitablement définie par les frontières imposées durant l'ère coloniale, alors que le colonialisme ne devrait pas être davantage qu'un élément de l'histoire d'une population. Si l'histoire du Botswana était étudiée dans une perspective « afrocentrique », des événements qui ont eu lieu au-delà des frontières actuelles du pays seraient mentionnés, ce qui reviendrait à procéder à une intégration régionale de l'histoire.

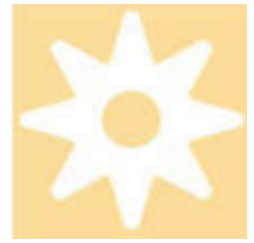
Les participants ont observé que, dans une certaine mesure, les organisations régionales avaient commencé à traiter la question des connaissances d'origine autochtone. Par exemple, un protocole de l'UA encourage la législation nationale à protéger ces connaissances. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce ont elles-mêmes déclaré qu'il fallait exploiter de

façon plus appropriée les connaissances traditionnelles, et il est essentiel que les Africains participent à ce processus, afin qu'ils tirent parti des technologies dont ils sont à l'origine.

les puissances étrangères au détriment du continent. Les élites qui ont pris le pouvoir après l'indépendance, en pleine déroute idéologique et psychologique, ont prescrit des principes de développement axés sur la production et la distribution de produits de base. Ce faisant, les gouvernements africains de la période postérieure à l'indépendance ont gâché toutes les possibilités de développement autonome. Les tentatives d'ouverture de créneaux pour les investissements et les transferts de technologie ont échoué. L'intelligentsia, les négociants, les entrepreneurs et autres acteurs africains ont proposé des politiques, des stratégies et des pratiques contradictoires. L'orateur a décrit l'OUA et le NEPAD comme des exemples parfaits de ce phénomène, eux qui continuent à refuser que l'Afrique joue un rôle dans son propre développement.

Pour mettre un terme à la dérive du continent, le professeur Iweriebor a proposé les solutions suivantes :

- Lutter pour une renaissance africaine véritable et globale aux niveaux politique, économique, culturel et social ;
- Condamner et remplacer les dirigeants africains qui ne font rien d'autre que « se vendre à l'étranger » ;



- Détruire les structures qui contribuent à la dépendance de l'Afrique ;
- Mettre en place les conditions nécessaires au progrès technologique sur une base autochtone.

Il ne suffit pas seulement d'insister sur les quotas de femmes occupant de hautes fonctions, nous devons également responsabiliser les femmes pour qu'elles soient réellement qualifiées pour mener l'intégration régionale.



V. Conclusion : Quelle vision pour l'avenir ?

Tout au long de l'atelier, les participants ont analysé les forces et les faiblesses des efforts menés actuellement en faveur de l'intégration régionale, sur le plan économique et à d'autres niveaux, et de quelle manière la société civile pourrait les enrichir, en termes de recherche, de communication, de travail en réseau et de sensibilisation. Ils se sont demandés comment obtenir que la dimension humaine figure au cœur des processus et des institutions qui visent à faire progresser l'intégration régionale — ce que certains ont décrit comme le « maillon manquant » d'une intégration régionale efficace. L'un des participants a déclaré qu'une « occasion en or » s'offrait à la Fondation Ford et à l'ISA de contribuer à combler cette lacune.

Les participants ont conçu des lignes directrices générales pour aider l'ISA à faire prévaloir une approche africaine de l'intégration régionale. Les nombreuses propositions concrètes avancées durant l'atelier, et débattues ci-dessus, peuvent être classées en quatre catégories :

- **Les démarches couronnées de succès :** rassembler et diffuser des connaissances à propos des pratiques qui fonctionnent et des raisons d'un tel succès (pratiques de référence et démarches couronnées de succès) ; déterminer qui agit à tel ou tel endroit, ce qui a été accompli et les enseignements qui ont été tirés de l'expérience acquise; établir de quelle manière la société civile peut collaborer avec les institutions régionales élaborer une méthodologie efficace pour examiner les résultats obtenus par les institutions pertinentes grâce à l'application des traités régionaux, et en assurer le suivi. Il a été tout particulièrement recommandé de chercher à obtenir que l'intégration régionale soit considérée comme « d'intérêt public ».
- **De nouveaux dirigeants :** mettre en place de nouveaux dirigeants aptes à favoriser l'intégration régionale, en s'efforçant de créer les conditions requises pour une participation des femmes et des jeunes ; faire participer l'ensemble des secteurs de la société civile ; donner aux organisations civiles les moyens de mener des campagnes de sensibilisation plus efficaces en faveur d'une intégration « à visage humain ».
- **Le système des traités :** entreprendre des recherches et mener des campagnes de sensibilisation pour favoriser la réforme et l'application des aspects essentiels du système de traités régionaux de l'Afrique (notamment le NEPAD, le Mécanisme d'évaluation intraafricain et les protocoles sur la libre circulation des individus et des biens et sur le contrôle du trafic d'armes légères); promouvoir les protocoles et politiques de portée régionale, ainsi que la collaboration régionale en matière de lutte contre le VIH/sida;



constituer un groupe qui coordonne les campagnes de sensibilisation à l'intégration régionale de façon systématique et concertée à l'échelle de l'Afrique.

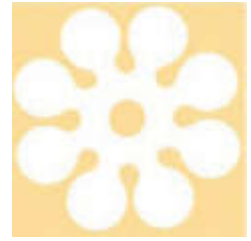
- **Fondations culturelles** : entreprendre des recherches et mener des campagnes de sensibilisation pour harmoniser les langues africaines (grâce à l'élaboration d'une orthographe commune) et promouvoir l'utilisation des principaux langages vernaculaires au profit de l'intégration régionale; plaider pour que soient adoptés des protocoles régionaux qui protègent les modes traditionnels d'acquisition des connaissances.

Les participants ont également recommandé l'institutionnalisation de l'ISA afin de privilégier les solutions africaines sur une base viable, grâce à un financement, à une assistance technique et à l'organisation de réunions (l'un des groupes est allé jusqu'à suggérer que soit conçu un « organigramme » de l'ISA !). Sur la base des recommandations faites lors de cet atelier et des deux ateliers précédemment organisés par l'ISA, mais aussi grâce aux subventions accordées à titre expérimental, la Fondation Ford espère créer un fonds susceptible d'institutionnaliser l'appui à ces objectifs, afin de favoriser l'adoption de solutions typiquement africaines aux problèmes les plus pressants auxquels doit faire face le continent.



Annexe : Liste des participants

41. **M. Tajudeen AbdulRaheem**, Mouvement panafricain
2. **Mme Akwe Amosu**, All Africa Global Media
3. **Mme Meaza Ashenafi**, Ethiopian Women Lawyers' Association
4. **M. Mohamed Ashour**, Programme d'études afroégyptiennes, Université du Caire
5. **M. Adotey Bing**, The Africa Center, Londres
6. **Mme Immaculée Biraheka**, Promotion et appui aux initiatives féminines
7. **M. Abdalla Bujra**, Development Policy Management Forum
8. **Mme Aicha Diawara Tamboura**, Association of African Women for Research and Development
9. **M. Erick V.A. Gbodossou**, Promotion des médecines traditionnelles
10. **M. Stephen Gelb**, Edge Institute
11. **M. Abdel Ghaffar**, Organization of Social Science Research in Eastern and Southern Africa
12. **Amb. Ahmed Haggag**, Société africaine d'Égypte
13. **M. Tetteh Hormenu**, Third World Network–Africa
14. **M. Ehiedu Iweriebor**, Department of Africana & Puerto Rican/Latino Studies, Hunter College
15. **Mme Francine Kabore**, Fédération panafricaine des associations et des clubs (OUA)
16. **Mme Therese Keita**, Association of African Women for Research and Development
17. **Mme Wanjiru Kihoro**, ABANTU for Development
18. **M. John Kudjoe**, Africa Institute of South Africa
19. **M. Chris Landsberg**, Centre for Policy Studies
20. **Mme Bene Madunagu**, Girls' Power Initiative
21. **Mme Horeya Megahed**, International Alliance of Women
22. **M. Abdul Mohammed**, InterAfrican Group
23. **Mme Maria Nassali**, Kituo Cha Katiba
24. **M. Tunde Obadina**, Africa Business Information Services
25. **Chef (Mme) Bisi Ogunleye**, Country Women Association of Nigeria
26. **Mme Rowda OmarClinton**, Commission économique pour l'Afrique (ONU)
27. **Mme Mpho Palimo**, Secrétariat de la SADC
28. **M. Kwesi Prah**, Centre for Advanced Studies of African Society
29. **M. Dessalegn Rahmato**, Forum for Social Studies
30. **M. Hassan Sunmonu**, Organization of African Trade Union Unity
31. **Mme Lucie Umukundwa**, Voice of America / Kinyarwanda service
32. **Mme L. Muthoni Wanyeki**, African Women's Development and Communications Network
33. **Mme Afi A. Yakubu**, Foundation for Security and Development in Africa
34. **M. Bahru Zewde**, Forum for Social Studies



35. **M. Babatunde Ahonsi**, Fondation Ford
36. **M. Akwasi Aidoo**, Fondation Ford
37. **M. Russell Ally**, Fondation Charles Stewart Mott
38. **Mme Zohra Dawood**, Open Society Foundation of South Africa
39. **M. Gary Hawes**, Fondation Ford
40. **Mme Natalia Kanem**, Fondation Ford
41. **M. Gabriel Negatu**, Banque africaine de développement
42. **Mme Carol Pollack**, Fondation Ford
43. **Mme Sara Rakita**, Fondation Ford
44. **M. Gerry Salole**, Fondation Ford

Une fondation pour des solutions Africaines

TrustAfrica est une nouvelle fondation africaine qui s'efforce de relever certains des défis les plus cruciaux du continent : la violence, la discrimination et l'isolement économique. Nous rassemblons de grands visionnaires — universitaires, activistes, entrepreneurs, artistes, décideurs et autres dirigeants de la société civile — pour établir des priorités, créer des partenariats et mobiliser des ressources pour un avenir sûr, libre et prospère.

Notre travail est axé sur trois objectifs principaux :

- Mettre fin aux conflits et garantir la paix ;
- Promouvoir des politiques globales sur la citoyenneté et l'identité; et
- Encourager la commerce et les investissements.



TrustAfrica

320 East 43rd Street
New York, NY 10017
Tél.: 212-573-4952
Fax: 212-351-3675
info@trustafrica.org
www.trustafrica.org

